

# REFLEXIONS EPISTEMOLOGIQUES ET PROGRAMMATIQUES SUR LA PLACE DES LANGUES DANS LA COGNITION HUMAINE

Jean-Emmanuel TYVAERT

CIRLEP — EA 2071

Université de Reims Champagne-Ardenne

Mél : je.tyvaert@univ-reims.fr

*Je crois que le langage est avant tout un moyen pour la création et l'expression de la pensée au sens le plus large sans se référer uniquement à des concepts d'ordre intellectuel.*

Noam Chomsky

## 1. Introduction

C'est en 1966, qu'ont été explicitées dans le détail les thèses épistémologiques de l'école générativiste de Cambridge (Chomsky 1966, trad.fr.1969). L'importance théorique de la publication peut être facilement mesurée à l'aune de la pérennité de son contenu : l'école de Cambridge, on le sait, a fortement varié dans ses propositions et recommandations de traitement, mais on peut soutenir que jamais n'a été remise en cause une prise de position "rationaliste" (à comprendre dans une opposition radicale à une perspective empiriste) affichée dès le début, encore aujourd'hui professée et considérée comme l'une des références théoriques positives centrales des sciences cognitives (on pourra évaluer et méditer l'impact des thèses présentées en linguistique et, de manière moins développée, en psychologie cognitive en consultant (Chomsky 1967, trad.fr.1969).

La réflexion ne s'est pas figée pour autant, comme le montrent par exemple, à titre de jalons éminemment représentatifs d'une histoire heureusement vivante, quelques propositions de reformulation synthétique régulièrement publiées, de plus en plus critiques (consulter par exemple (Milner, 1989), préface et première partie). Plus généralement, le dispositif même des sciences cognitives semble s'être progressivement épuré. On pourrait s'entendre pour déclarer qu'en première approximation, le "projet cognitif" vise à établir la "naturalisation" de "l'esprit" (consulter par exemple Pacherie, 1993) en érigeant en observable majeur les manifestations objectives de phénomènes psychiques considérées comme l'incarnation positive d'une "pensée" antérieurement appréhendée sous les modes intuitifs ou spéculatifs de l'introspection et de la métaphysique (dans l'acception traditionnelle de ce terme). On observera qu'alors, conformément à ce qu'il advient de tout projet scientifique, la réflexion positive nécessaire laisse ouvert, car échappant à la démarche, le problème de l'éventuelle nature spirituelle (à comprendre dans une opposition radicale à une perspective matérialiste) d'une "réalité" en soi rendue accessible à l'homme dans l'exercice même de ses facultés cognitives. Cette déclaration étant faite afin de demeurer équitable et lucide, nous nous appliquerons néanmoins à "démystifier la pensée" en respectant les exigences de la méthode scientifique.

Le débat nous semble aujourd'hui porter sur deux problèmes que nous pensons étroitement imbriqués.

L'opposition entre rationalisme et empirisme d'une part, l'opposition entre universalisme et relativisme d'autre part. On peut décrire la première comme départ à faire entre deux perspectives de réflexion suivant qu'on préconise de fonder la pensée dans le fonctionnement interne d'organes qui sont dédiés à son exercice ou bien dans la réaction organique aux sensations diverses émanant d'un monde externe au sujet et perçues puis conçues par lui – étant bien entendu qu'il semble difficile de soutenir ailleurs que dans la démarche analytique une seule de ces deux positions. On peut décrire la seconde comme départ à faire entre deux conceptions de la langue induisant des attributions précises dans le dispositif tentant de modéliser l'émergence des capacités cognitives : les langues (entendues comme langues pratiquées) sont-elles seulement des ressources variées de formulations de la pensée à fins communicatives ou bien des matrices où s'organisent des représentations qui ne doivent plus alors être considérées comme produites hors le formatage linguistique préconisé par la langue pratiquée ?

Ce débat, très actuel, est vieux comme la réflexion scientifique dont aime à faire état notre civilisation. On peut en prendre pour preuve le fait que des propositions, souvent présentées comme des innovations de notre fin de siècle, sont, pour qui s'intéresse à l'histoire des idées, des reprises de propositions déjà formulées, mais ayant été marginalisées dans les développements de la réflexion à l'époque où elles ont été mentionnées pour la première fois. En consultant par exemple Aristote, on s'interroge sur ce qui autorise certains à présenter la "théorie du prototype" comme "non-aristotélicienne" alors même que le traité *De l'Âme* s'étend abondamment sur la notion de *fantasma* qui en est pour le moins une préfiguration troublante (Kanellos, 1994), et on salue la probité intellectuelle d'autres qui situent leurs apports les plus spécifiques à la réflexion dans le travail d'intelligence commun (Chomsky, 1966, page 54 où les notions de "compétence" et de "performance" sont rapprochés des deux degrés d'actualité de la forme au sens aristotélicien de ces termes).

Néanmoins, l'accumulation érudite des réflexions au fil du temps nous autorise à penser que de véritables apports modifient (très lentement et donc dans la longue durée) les termes du débat, au point de nous permettre de penser que vient peut-être le temps d'une tentative de synthèse transcendant les oppositions évoquées ci-

dessus. Nous pensons en fait que c'est l'insuffisance de référence au phénomène langage qui explique le maintien d'oppositions qu'on souhaite commencer à résoudre. Il apparaît en effet que c'est seulement en notre siècle que les langues ont été examinées *pour elles-mêmes*, sans référence à leur fonction intellectuelle, dans ses dimensions individuelle et sociale. De même, c'est seulement dans les toutes dernières décennies qu'une attention systématique, et méthodiquement appliquée, au développement du langage, est venue nous apporter une contribution essentielle au réexamen positif des intuitions relevant de l'orientation empiriste.

C'est dans cette perspective que nous allons présenter, très rapidement, quelques observations et suggestions propres, selon nous, à nourrir une réflexion, qu'après les métaphysiciens des temps passés, les cognitivistes reprennent à leur manière. Après avoir examiné de manière critique les positions, qui datent déjà quelque peu, de l'école de Cambridge<sup>1</sup>, nous concentrerons notre réflexion sur une proposition personnelle de linguistique générale<sup>2</sup> qui nous semble propre à renouveler la compréhension que nous avons (i) des rapports entre deux mondes extralinguistiques hypothétiques, celui des faits sensibles et celui des concepts intellectuels, attachés aux représentations en langues, (ii) de la schématisation triadique récurrente de la sémiotique, (iii) de la structuration syntaxique des langues dans leur variété<sup>3</sup>, avant de proposer, à titre d'encouragement au débat et d'illustration de la pertinence des propositions, quelques suggestions de réflexion tenant (i) aux rapports entre logique et langues, (ii) à l'émergence de l'exigence de compatibilité comme manifestation de la textualité, (iii) à la présence de la modalisation signifiant le rôle nécessaire du sujet dans le dispositif cognitif<sup>4</sup>.

Le lecteur aura compris qu'il est invité à se défaire de toutes ses certitudes pour accueillir, et à terme critiquer, des suggestions qui seront peut-être des stimulants pour sa réflexion propre. C'est un des rôles possibles que peut jouer un texte de ce genre littéraire particulier qu'est l'éditorial : au-delà d'une nouvelle manifestation de la vitalité du domaine, et de l'évidente interdisciplinarité que requiert son étude, il peut être un encouragement à un approfondissement toujours nécessaire de la réflexion. Un tel programme est évidemment inexécutable en quelques pages, aussi avons-nous sacrifié délibérément la minutie des éventuelles démonstrations à la proclamation, qu'on jugera peut-être quelquefois provocatrice, de quelques idées qui sont, au moins pour nous, de celles qui peuvent et doivent agiter la communauté scientifique. Nous tenons pour finir à remercier chaleureusement les responsables de la revue *In Cognito* qui nous ont accordé généreusement une tribune à cette fin.

## 2. Évaluation de la linguistique dite " cartésienne "

Dans les années soixante, l'autorité scientifique de Noam Chomsky a fortement contribué à donner un lustre nouveau à un positionnement théorique de type rationaliste *a priori*, la pratique constatée des langues dans leur faculté de créativité et dans toute leur complexité par tout un chacun appelant une explication qui ne pouvait raisonnablement être que la mise en œuvre par tous les sujets de l'espèce d'une faculté psychique matériellement incarnée dans l'organe cérébral et spécifiquement dédiée à la production langagière. C'est donc dans l'organisme humain, matériellement disposé, que se trouve situé un dispositif qui est au principe de la capacité de production langagière, et de l'activité intellectuelle. Du même coup, tout recours à l'expérience sensible se trouvait disqualifié en des termes très durs dont il est intéressant de noter qu'ils relèvent plus de l'affirmation catégorique pure (voir par exemple, et de ce point de vue, la critique d'une théorie de l'assimilation des formes linguistiques suivant un principe d'analogie et par l'identification de patrons langagiers (Chomsky, 1966, trad. fr. 1969, 30-32 ; Chomsky, 1967, trad. fr. 1969, 129). Or si le plaidoyer demeure convaincant pour sa partie positive de proposition, la critique qui condamne sans appel toute intervention de faits de nature empirique dans le modèle érigé en système mérite, selon nous, d'être à son tour critiquée. En faisant appel une seule fois à l'argument d'autorité (toujours et à bon droit suspect), on se rappelle que de nombreux linguistes, et parmi les plus grands (Saussure et Jespersen par exemple), accordent à l'analogie et à la découverte de formes récurrentes sur fond de mémoire des formulations recueillies un rôle central dans leur conception de la langue (Milner, 1989, 265-268).

Ce que nous voudrions ici suggérer pour notre part, c'est qu'il doit être possible d'accepter dans toute sa force l'hypothèse (positive) de Chomsky quant à l'identification d'une structure cérébrale à l'œuvre dans la régulation des productions linguistiques (quitte à situer à un niveau d'analyse des formes récurrentes très profond, beaucoup plus abstrait que celui préconisé qui se révèle rapidement trop lié à une organisation particulière d'une langue érigée en parangon des systèmes linguistiques) sans adhérer à la radicalité (peut-être seulement rhétorique) de la condamnation de toute justification de type empirique. Nous souhaitons simplement attirer l'attention sur le rôle que peuvent jouer les facultés sensibles (liées à la perception des faits se produisant dans l'environnement externe et dans la complexion interne des sujets), modulo une élaboration de régularités universelles par subsomption des manifestations récurrentes assimilées. Le modèle (dont les grandes lignes sont ici seulement esquissées) positionnerait alors, dans l'intellect, les facultés sensibles en interaction avec les facultés cognitives définies par Chomsky.

La proposition gagne en clarté, et en force explicative, si l'analyse conduit à distinguer en fait dans les possibilités d'activation des facultés sensibles, celles qui engagent " l'ordre extralinguistique " (les perceptions externes et internes non verbalisées) et celles qui engagent " l'ordre linguistique " (les perceptions des séquences langagières entendues, et, après un temps, produites).

<sup>1</sup> § 2 : Évaluation de la linguistique dite " cartésienne ".

<sup>2</sup> § 3 : Structuration fondamentale des langues.

<sup>3</sup> § 4 : Trois applications.

<sup>4</sup> § 5 : Considérations destinées à alimenter la discussion.

Les données des deux types qui ont à être coordonnées par les sujets l'étant par utilisation d'un système de représentation particulier qui est proposée par la société à laquelle l'individu appartient et qui constitue ce qu'on appelle sa langue maternelle, l'architecture du modèle est ternaire et non binaire, puisque se répondent le "Monde" (contenant potentiellement tous les "faits" tombant d'une manière ou d'une autre sous la sensibilité, donc en particulier, à leur manière, les productions langagières), "l'Esprit" (relevant des capacités cérébrales des sujets), la "Langue" (mettant à disposition des individus un support normalisé de représentation accepté conventionnellement dans telle ou telle société). Si le fond du problème est bien la maîtrise de toutes choses par l'intelligence humaine, alors il n'est pas inintéressant de retrouver ici un dispositif ternaire qui est à l'œuvre à chaque référenciation langagière à la réalité : tel fragment de la réalité, tel fragment de langue (Milner, 1982, 9), mis en relation par un sujet cognitif (McNamara, 1982, 28). Ainsi conduite, la réflexion débouche sur un dispositif où interagissent trois ordres de faits relevant respectivement de la Sensation, de la Cognition et du Langage.

Il se révélera utile pour la compréhension de la suite d'examiner rapidement trois points qui mettent à l'épreuve, chacun à sa manière, la position exclusivement rationaliste défendue par Chomsky.

- a) Avec le recul, on peut considérer que cette position sous-estime l'ampleur du phénomène développemental au sens où sensations, intellections et expressions se mettent progressivement en place dans le temps qui sépare la conception de l'autonomie sociale des individus (Fayol & Kail, 2000). On sait maintenant que la dimension de l'empan chronologique nécessaire au bon déroulement de ce développement est importante, et court au moins sur une bonne dizaine d'années. On sait aussi que l'acquisition passe par de multiples phases où manifestation apparente d'une capacité d'expression ou de réflexion ne signifie pas forcément maîtrise intériorisée de cette capacité : le mimétisme entre pairs et, plus encore, entre "adultes" et "enfants" régule de manière apparemment non rationnelle les pratiques observées que ce soit dans le domaine de la production des formulations langagières que dans celui, connexe, de leur interprétation. Toutes constatations qui relativisent une impossibilité supposée a priori d'exploiter les patrons linguistiques dans la perspective empirique. En effet, la réitération perpétuelle d'expériences de compréhension et de production semble bien contribuer à la stabilisation de la capacité de langage.
- b) De même, et en relation étroite avec ce qui précède, l'absence de toute sémantique intuitivement définie comme capacité désignative surprend. Pourtant les productions langagières apparaissent nécessairement en situation, au milieu d'un ensemble de faits où les textes, et en eux les mots, passent pour être des vecteurs de désignation. Sauf à faire de l'exercice langagier une activité purement mécanique éventuellement réactive, il faut bien admettre quelque part dans le dispositif le critère d'utilité, au moins pour l'espèce, de l'activité de langage mise en

œuvre. On se rappelle d'ailleurs que Chomsky lui-même, reconnaît la pertinence de la question, même s'il l'élué en se contentant de jeter l'interdit sur toute représentation de la performance comme mise en application étroite de l'architecture de la compétence (Chomsky, 1967, trad. fr. 1969, 178), ce qui montre a contrario qu'il subsiste ici une interrogation.

- c) Plus, les difficultés rencontrées par la position rationaliste, rendues manifestes par les nombreux "repentirs" introduits dans les théorisations linguistiques et psychologiques s'en recommandant au fil du temps, apparaissent liées à des insuffisances quant au niveau de généralité exigé des descriptions linguistiques. Utiliser des phrases comme séquences primitives sans s'interroger sur les conditions de leurs formations dans les textes, et en elles sur la distinction des parties du discours attestées dans quelques langues dites occidentales (pour ne pas dire dans une seule) comme catégories descriptives efficaces, paraît bien inconsideré. Il est vrai qu'il n'y a là sans doute au début qu'un choix pratique. Le fait qu'il se soit malencontreusement retrouvé érigé par la suite en doctrine a eu pour effet d'introduire dans l'analyse des difficultés insurmontables. La généralité du propos exige en fait qu'on tempère les prétentions à l'universalité de la méthode cartésienne : plutôt que de réduire au simple les objets à analyser en espérant que le complexe tient seulement à la démultiplication des objets et de leurs relations, selon une orientation épistémologique de type constructiviste, il faudrait au contraire élargir le champ d'observation en recensant tous les phénomènes qui s'y manifestent. Une réflexion qui viserait à ordonner des théories séparées de la Sensation, de la Cognition, du Langage nous semble avoir peu de chance d'aboutir puisque, mis à part la phase analytique bien utile pour concevoir l'outillage descriptif, toute théorie de l'un de ces grands domaines qui se voudrait complète engage fortement les deux autres. N'oublions pas, qu'en dernier recours, ce que nous appelons l'adéquation d'une théorie découle de l'étendue de la cohérence qui se manifeste dans ses formulations explicatives. Cherchons donc à rendre compte de manière cohérente des trois domaines suscités, dans leurs ordres propres et dans leur interpénétration : la réussite de cette tentative contient en elle-même le témoignage de sa qualité.

### 3. Structuration fondamentale des langues

Le fait langagier est délicat à comprendre dans la mesure où il est difficile de poser et de maintenir tout au long de la réflexion une distinction entre les langues en elles-mêmes comme systèmes sémiotiques et comme institutions sociales et ce qu'elles permettent, toutes mais chacune à sa manière, d'exprimer. Par exemple, une déclarative simple n'est pas telle description du monde extralinguistique qu'elle exprime : on doit l'examiner comme organisation d'indications significatives en suspendant tout appel à ce que cette organisation signifie. Cette coupure méthodologique est particulièrement importante lorsqu'on se place dans une perspective cognitive : les langues doivent être distinguées des messages qu'elles supportent, comme

un programme informatique l'est des opérations qu'il permet d'effectuer.

Examinons alors, du point de vue linguistique, ce que les logiciens définissent comme "proposition" (c'est-à-dire une entité calculable susceptible de prendre nécessairement un parmi deux états incompatibles identifiés comme "le vrai" et "le faux"). En restreignant notre attention à des "propositions atomiques" (c'est-à-dire non décomposables en propositions plus élémentaires en fonction d'une déconstruction inversant les règles de constitution des propositions complexes à partir de propositions élémentaires) les "phrases propositionnelles", qui les expriment en langues, se présentent comme des déclaratives descriptives simples dont l'analyse en constituants, dans la plupart des cas, révèle, à son premier niveau d'exercice, deux termes mis en relation l'un avec l'autre, selon divers types de marquage. Dans le cas du français, on distingue facilement deux "syntagmes de premier niveau" auxquels (par définition) on peut substituer (sans souci de continuité sémantique), pour chacun d'eux, un mot unique. Par exemple, la phrase propositionnelle

*le chien mange sa soupe*

est "mise en relation interactive" des deux syntagmes qui sont '*le chien*' (auquel est substituable le mot unique '*il*') et '*mange sa soupe*' (auquel est substituable le mot unique '*dort*'). On s'aperçoit qu'il est inutile de donner une définition syntaxique du syntagme autre que celle qui autorise son repérage formel en termes de substitution en vertu de la "variation baconienne" (Milner, 1989, 265-268) : nul besoin de faire appel ici, ni à la fonction grammaticale du syntagme pour le définir comme "fonctionnant" comme "groupe sujet" ou "groupe verbal", ni à son rôle expressif pour le définir comme "signifiant" un "objet" ou une "propriété". Il y a seulement deux fragments dans la séquence examinée que, pour l'instant, on sait seulement délimiter.

Soulignons qu'il n'y a pas là abstraction pour le plaisir d'abstraire (plaisir douteux s'il en est) mais respect d'une approche qui soit compatible avec ce qu'on peut préjuger des procédures d'acquisition des langues par les enfants : il semble plus raisonnable de soutenir que l'enfant segmente des phrases entendues pour découvrir des régularités de découpage des séquences langagières avant même d'en penser la raison, plutôt que de supposer qu'il possède une intuition préalable des notions de groupe sujet et de groupe verbal, ou d'objet et de propriété (nous pensons en fait que sa prédisposition à identifier des constituants efficaces se situe à des niveaux de fonctionnalité beaucoup plus profonds que ceux, encore très superficiels qui apparaissent dans la grammaire de certaines langues). Il faut alors suspendre (momentanément) toute considération élaborée de ce type et chercher comment ces notions qui sont souvent posées comme primitives peuvent apparaître à la conscience de celui qui découvre progressivement (entre autres choses) l'organisation des langues et leur potentialité diversifiée d'expression.

On observe alors que la première structuration repérée peut toujours être ramenée à une séquence de deux mots dont le premier ne porte pas de signification lexicale au sens fort : '*il*' n'est pas '*le chien*' (cela rend

compte pour nous du fait que certaines langues présentent pour déclaratives descriptives simples des énoncés à un seul mot, le deuxième du français, l'indication portée par le premier se manifestant dans une modification morphologique régulière du second). La structure syntaxique repérée, binaire dans tous les cas (et ce, de manière évidente en français) est donc asymétrique du point de vue sémantique (nous pensons que c'est cette asymétrie qui rend opératoire le couplage en en spécialisant les termes). Elle s'éloigne donc de la proposition au sens logique dont on exige qu'elle soit sémantiquement explicite : aucun logicien n'acceptera d'accorder une valeur de vérité à une phrase propositionnelle du type *il mange sa soupe* sans fixer auparavant la désignation de '*il*' (ce qui peut le conduire à devenir pragmaticien et à pratiquer l'observation des données langagières effectives). On est donc ainsi amené à s'interroger sur un état "ante-logique" des langues, et, en conséquence, à douter du statut premier donné à la phrase propositionnelle. Cette constatation n'est pas évidente puisqu'il a fallu la solution de continuité entre l'Antiquité et le Moyen Âge pour que certains penseurs s'affranchissent d'une assimilation entre logique et grammaire qui semblait aller de soi, la seconde rendant compte de l'organisation des formulations en langue exprimant les contenus de la première : on sait qu'il a fallu attendre le douzième siècle pour que la distinction soit nettement pensée, sans pour autant être totalement admise, loin de là (qu'on pense aux avatars de la "théorie du pronom", où les présentations à visées pédagogiques – Denys, Donat, Hélié, Arnauld et Lancelot, etc. – l'emportent encore aujourd'hui sur la seule présentation qui vaille – Priscien, Gilbert de la Porée, Scaliger, Arnauld et Nicole, etc. –, et qui fait du pronom le "lieu-tenant" (Hagège, 1982-86) par excellence des positions assumées par "le syntagme nominal" (Tyvaert, 1989).

Quoi qu'il en soit, se révèle ici une opposition antérieure au développement du calcul logique, entre les deux constituants essentiels des phrases déclaratives descriptives. Leur distinction est d'ordre purement formel comme nous l'avons vu (puisque découlant d'une utilisation immédiate de la "variation baconienne"), et nous pouvons constater que l'identification des deux termes l'est aussi (ce qui convient à notre souci d'éviter, par principe, tout appel à une connaissance a priori). En effet, comme nous l'avons déjà observé, un des deux termes peut être réduit à un mot sans signification lexicale : on dira qu'il est (à une substitution près) "grammatical" (il est en fait "grammaticalisable"). Tel est '*le chien*' "grammaticalisé" en '*il*'. La "grammaticalisation" ici visée, qui peut être décrite aussi comme une "délexicalisation", n'est évidemment pas tributaire d'une distinction exigeant auparavant la connaissance de la grammaire et du lexique. La "variation baconienne", toujours elle, permet en effet, au moins dans les cas simples qui sont ceux rencontrés par l'enfant en début d'acquisition de sa langue, de distinguer des mots qui appartiennent à des classes de substitution "fermées" (il existe une procédure définie qui permet de savoir très vite si tel ou tel mot appartient ou non à la classe) et des mots qui appartiennent à des classes de substitutions "ouvertes" (il apparaît possible d'enrichir indéfiniment la classe de nouveaux substitués). Nous appellerons "mots G" les premiers et "mots L" les seconds, sans investir les symboles 'G' et 'L' (mis évidemment pour 'grammaire' et 'lexique') d'autres

contenus que celui de leur opposition accessible de manière exclusivement formelle. Là encore, c'est l'observation raisonnée des séquences langagières en fonction d'une comparaison classifiante toujours en éveil, qui permet de poser une distinction qui se révélera ensuite riche de développements explicatifs en termes linguistiques.

Le point crucial est alors le suivant : si le premier syntagme des séquences étudiées est "délexicalisable", le second ne l'est pas : les pronoms permettent d'assimiler, du point de vue de la structure syntaxique binaire, les séquences *le chien mange sa soupe* et *il mange sa soupe*, mais aucun mot G n'est disponible pour assimiler de la même façon *le chien mange sa soupe* et *le chien*. Nous observons alors une différence entre les deux syntagmes, différence qui est d'ordre sémantique : la binarité syntaxique n'induit pas de symétrie puisque l'analyse sémantique révèle une disparité : il y a "asymétrie sémantique" (nous pensons que l'observation n'est pas seulement factuelle mais qu'elle conduit, du fait de son enracinement originel dans l'ouverture des classes de substitution, à une éventuelle proposition de définition de la sémantique comme "ouverture indéfinie du champ de la désignation").

Nous pouvons donc rendre compte de manière complète (sans faire appel à aucune notion linguistique qui mobiliserait officiellement le lexique ou la grammaire et à aucune notion logique autre que formelle) de la structuration des phrases déclaratives descriptives (considérées comme celles qui initient l'enfant à l'efficacité langagière en initialisant sa compréhension de la structure de sa langue maternelle) comme agencement d'une séquence à deux termes, l'un de type G, c'est-à-dire "délexicalisable" à une substitution près, l'autre de type L, c'est-à-dire "non (totalement) délexicalisable". Nous appellerons "argument" le premier terme, et "prédicat" le second, en insistant sur le fait que ces notions sont ici introduites sans aucune allusion à leur éventuelle nature logique, et en signalant que l'indication entre parenthèse "totalement" permet de distinguer dans le prédicat un noyau effectivement non-délexicalisable, qui est en quelque sorte le "sanctuaire" du prédicat, et une périphérie qui peut être délexicalisée, comme l'est '*sa soupe*' dans *le chien mange cela*. La formulation un peu inhabituelle (on penserait plus facilement à *le chien la mange* qui présente l'avantage de respecter l'ordre des mots mais l'inconvénient d'inviter à exploiter une procédure endophrasique qui dépasse les capacités de maîtrise de l'enfant) illustre le fait que nos phrases descriptives sont simples non seulement du point de vue de leur structure mais aussi du point de vue de leur emploi : leur sens doit être accessible directement par l'exploitation du lexique et de la déixis seule, comme étant des énoncés en situation.

L'importance de la schématisation proposée (une organisation syntaxiquement binaire et sémantiquement asymétrique) tient au fait que son pouvoir explicatif n'est pas limité aux phrases mais s'applique à d'autres séquences parmi lesquelles les syntagmes (effectivement) nominaux. Une telle séquence du type *le chien* est en effet elle aussi organisée selon le même schéma, ici immédiatement reconnaissable : un mot G précède un mot L. On peut alors se demander, au-delà

de la question de l'éventualité de renforcements bienvenus de la procédure d'abstraction par démultiplication de ses niveaux de mise en œuvre, s'il n'y a pas là un principe général à exploiter dans maintes directions.

#### 4. Trois applications

Nous allons passer en revue trois de ces exploitations possibles, chacune engageant à sa manière la problématique cognitive.

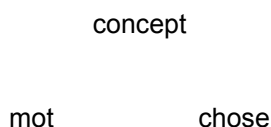
(i) Il est loisible de penser que la manifestation du "schéma fondamental" de type 'G+L' au niveau de la phrase comme au niveau du syntagme (effectivement) nominal, est susceptible d'instituer entre les deux niveaux diverses assimilations. Considérons le niveau de la phrase simple (simple tant du point de vue de sa structure que du point de vue de son isolation comme texte auto-suffisant hors relations endophrasiques). De telles phrases sont prononcées, en situation, devant des enfants, dès leur plus jeune âge. On peut penser que la perception de leur matérialité acoustique est mise en rapport avec les faits réels qui peuvent être perçus dans la situation où elles sont énoncées, et que, progressivement, certaines séquences linguistiques sont ainsi associées à certains complexes de faits physiques : par exemple, à force d'entendre '*tomber*' dans des séquences du type *il tombe*, *nounours tombe*, *la cuiller tombe*, etc., l'enfant est probablement amené à postuler un lien entre la séquence phonique /*tomb-*/ et le fait qu'est une chute. On constate alors que les conditions d'établissement de ce lien, reliant la Langue et le Monde dans l'Esprit de l'enfant (relire l'introduction), lien qui n'est autre que la référenciation ici naturellement expérimentée avant d'être théorisée de quelque manière, engage du point de vue de la Langue les phrases simples dans leur intégralité, et du point de vue du Monde la distribution des faits perceptibles dans leur totalité : nous considérons qu'il est exclu que l'enfant sache a priori qu'il y a objet, ou propriété, qu'il y a nom ou verbe. L'association Langue-Monde est ici globale avant d'être analysée. Autrement dit, c'est la phrase toute entière, par exemple *le chien mange sa soupe*, qui est reconnue comme douée de référence, son "référé mondain" étant un fait complexe encore inanalysé, et ce n'est qu'ensuite (et, nous allons le voir, autant par la structure de la Langue que par la manifestation d'entités mondaines identifiables dans diverses situations) que l'enfant est amené à s'interroger sur des associations locales telles que celle du mot '*chien*' à tel ou tel type d'entité mondaine. On cherche ainsi à rendre compte à la fois de la nécessité de l'établissement du lien référentiel (situé au niveau global où la nature propositionnelle de la phrase requiert une évaluation en vérité qui exige l'association référentielle), et de l'apparition de la notion de catégorie conceptuelle (penser à '*chien*') par attention portée aux liens du même ordre existant au niveau local du nom dans le syntagme (effectivement) nominal. Nous pensons en effet que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la localisation de la capacité référentielle globale dans le "sanctuaire" du prédicat (*il mange cela* est une phrase dotée de référence et évaluable en vérité du fait que, '*il*' et '*cela*' fonctionnant ici sous mode déictique, la mention du terme non-délexicalisable '*mange*' suffit), c'est au nom dans le syntagme (effectivement) nominal

que sera rapportée une capacité référentielle similaire. Il y a pourtant une différence capitale : dans le premier cas l'association référentielle lie la langue (par la mention d'une phrase) au monde des faits sensibles (par l'observation, ou l'évocation, simultanée d'un complexe de faits relevant de la sensibilité), décrivant par là ce qu'est une proposition logique du point de vue de la déclaration de vérité ; dans le deuxième cas, le syntagme (effectivement) nominal n'étant pas une phrase et n'ayant de ce fait aucune lecture propositionnelle possible (pourrait-on dire si '*le chien*', comme production isolée, est vraie ou fausse ?), le lien qui cherche à s'établir ne peut projeter la langue dans le (premier) monde extralinguistique des faits sensibles : il force l'invention d'un monde extralinguistique second en lequel nous proposons de reconnaître le "monde des concepts". Ainsi, le schéma fondamental préside à l'institution des outils de la compréhension du monde en clivant le monde extralinguistique : d'une part on a le "monde des faits" appréhendé par la référence globale de format linguistique phrastique, d'autre part le "monde des concepts" appréhendé via l'analyse des séquences phrastiques en syntagmes par un nouveau type de référence, locale, de format nominal. Du point de vue de la Langue sont engagés les textes ou bien les mots, du point de vue du Monde les faits ou bien les choses (respectivement), ce qui pose du même coup, de manière distincte la question du statut du point de vue de l'Esprit de ces entités mondaines, phénomènes ou bien concepts (respectivement).

(ii) Le fait que le clivage de la référence que nous venons de décrire entre orientation vers le monde des sensations ou bien vers le monde de l'entendement s'appuie sur une différence de formatage linguistique en termes d'opposition entre texte et mot, conduit alors à réexaminer la compréhension qu'on peut avoir de la sémiotique. Traditionnellement, on décrit les relations entre langue et réalité au moyen d'un triangle censé représenter des relations pensées comme installées dans un système triadique. Dès l'Antiquité, on dispose les éléments de la problématique de cette manière en distinguant une entrée linguistique, une entrée psychique, une entrée mondaine, ce qui en termes de référence théorique aux trois grands ordres que nous avons distingués dessine le triangle suivant :



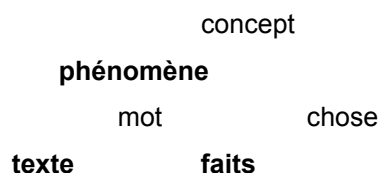
La facilité conduit alors à identifier les items relevant des trois ordres cités comme étant des mots, des concepts et des choses en "réalisant" la triade théorique citée selon une triade pratique qui serait la suivante :



On consomme alors une simplification funeste qui oublie que la langue (qui ne se réduit pas à des mots) se manifeste d'abord par des textes, que les choses sont perçues d'abord au travers de faits complexes, et que

les concepts ne se dégagent que comme entités élémentaires déduites d'une analyse de représentations phénoménales dont la complexité reproduit celle des faits perçus. Plus, les notions de mot, de concept, de chose, ne sont pas des notions premières, elles ne sont dégagées qu'au terme d'un délicat processus d'analyse des situations d'énonciations où faits en présence et formulations langagières sont considérés comme rapportés les uns aux autres.

Nous proposons alors de reprendre le clivage des mondes extralinguistiques présenté ci-dessus pour proposer une représentation prismatique de la sémiotique : la triade initiale se trouve alors "feuilletée" selon deux plans où se répondent deux triades selon le prisme (de section triangulaire) suivant :



Au premier plan (rendu ici sensible par une mise en caractères gras) se répondent "texte(s)", "phénomène(s)", "faits", tandis qu'au deuxième plan (rendu par une diminution de taille des caractères) se répondent "mot(s)", "concept(s)", "chose(s)".

Le point important est évidemment, au-delà de la localisation des textes et des mots dans l'ordre de la Langue, de celle des phénomènes et des concepts dans celui de l'Esprit, de celle des faits et des choses dans celui du Monde, la différenciation qui est ainsi introduite dans chacun de ces ordres, et plus encore l'observation que cette différenciation n'est accessible que via l'exercice langagier et le dégagement des structures linguistiques qu'il rend possible par l'identification d'une structuration commune en terme de schématisation fondamentale de nature exclusivement formelle. C'est en fait seulement dans l'ordre de la Langue qu'on peut établir et analyser la distinction entre les deux plans où s'organisent les deux triades : il est possible de s'interroger, avec rigueur, sur le lien entre textes et mots puisqu'il y a, ici, de véritables observables indépendants, alors que toute interrogation sur les liens entre phénomènes et concepts, comme entre faits et choses, ne sont que pures spéculations. C'est donc dans la connaissance de la Langue, et d'elle seule, que la sémiotique, ainsi feuilletée, peut être analysée. A qui s'étonne de la simplicité du propos, on fait remarquer qu'il a fallu acquérir une conception autonome de la Langue, ce qui est chose récente, pour dégager les grands traits d'une mise en ordre finalement assez évidente.

(iii) L'apparition de la notion de "texte" conduit à s'interroger sur les développements que pourrait permettre sa mise en relief. Elle va nous permettre de rendre compte de la diversification des fonctions linguistiques rapportées par la tradition à la notion de "parties du discours" dont on sait qu'elle se trouve placée à la jointure de la sémantique et de la syntaxe. Nous considérerons que les parties du discours sont des classes lexicales (pour le français : verbe, nom, adjectif, adverbe) qui regroupent des mots qui occupent préférentiellement certaines positions syntaxiques (sans

interdire d'autres occupations statistiquement marginales relevant de ce qu'on appelle habituellement des "distorsions") : un verbe est un mot L qui, le plus souvent, est mentionné en position de "sanctuaire" dans le prédicat d'une phrase simple, un nom est un mot L qui, le plus souvent, est mentionné comme seul mot L du noyau de l'argument d'une phrase simple quand il n'est pas grammaticalisé, etc. En prolongeant les analyses qui précèdent, on peut expliquer l'apparition de ces classes de mots comme résultat d'une diversification organisant l'ensemble des mots L primitivement saisis sans aucune catégorisation de ce type.

L'idée consiste à reprendre de manière originale la théorie, très spéculative, de la "parataxe primitive", qui pose que les productions originelles des langues n'étaient que successions de mots ayant une capacité désignative propre : nous dirions des "sanctuaires" énoncés les uns à la suite des autres. Sans s'arrêter sur le fait que l'observation des premières productions des enfants et que l'introspection peuvent paraître plaider en faveur de cette hypothèse, on va déplacer l'exploitation qui en est habituellement faite, exploitation limitée qui permet de conclure trop rapidement à sa vanité. On sait que les tentatives d'explication du mécanisme de la subordination, si elles s'accordent à considérer qu'il condense des textes en intégrant dans une seule phrase ce qui pourrait relever de plusieurs phrases successives (la complexité des phrases découlant alors de la contraction en une phrase de plusieurs phrases relevant d'un texte, et non d'un mécanisme d'expansion à partir d'une phrase simple), récusent toute exploitation simpliste de la théorie de la parataxe primitive en ce qu'elle restituerait un état originel, presque pré-linguistique, des langues (Hagège, 1986, 68 ; Haudry, 1994, 111). On peut néanmoins toujours considérer une "relativisation" (exemple de subordination) comme une condensation intégrant une deuxième phrase dans une première : *le chien, qui a mangé sa soupe, dort (maintenant)* proviendrait d'un texte du type : *Le chien dort. Ce chien a mangé sa soupe* via des formes du type *Le chien dort*. Le dit *chien* (comprendre un 'il' identifié à l'argument de la phrase précédente) *a mangé sa soupe*. On constate alors que dans le texte considéré comme antérieur à la formulation intégrée, on peut identifier des noms et des verbes, bref que les parties du discours sont déjà présentes et contrôlent l'organisation des phrases. Il faut en fait aller beaucoup plus loin, beaucoup plus profond, pour s'apercevoir de la véritable force de l'hypothèse qui se révèle alors susceptible de rendre compte bien en deçà de la mise en place, dans la phrase complexe, de la subordination, de la mise en place, dans la phrase simple, des compléments et même de l'argument dans sa relation au prédicat. En effet, la même procédure semble à l'œuvre d'une part dans la dérivation de la phrase simple *Le chien mange sa soupe* à partir du texte *Le chien mange (cela)*. *Cela* (ce 'cela' même qu'il mange) *est de la soupe* (la sienne). On observe alors que la deuxième phrase est construite effectivement sur le schéma G+L avec successivement un mot effectivement de type G puis un prédicat, et, d'autre part et plus fondamentalement encore, dans la dérivation de la phrase simple *Le chien mange* à partir du texte *Il mange. Il* (le dit 'Il') *mange*. C'est seulement à ce niveau d'analyse que la théorie de la parataxe primitive trouve sa raison, non pas comme hypothèse rendant compte de la subordination et de l'apparition des phrases complexes, mais comme hypothèse rendant

compte de l'apparition des phrases simples à deux indications sémantiques, c'est-à-dire comme phrases à argument lexicalisé (autrement dit comme phrases propositionnelles). On peut alors commencer à expliquer l'apparition des parties du discours, qui sont ici dans une langue comme le français le verbe et le nom : "au commencement", il y aurait des "proto-textes" (ce ne sont pas des textes au sens actuel puisqu'ils ne connaissent pas de différenciations lexicales et grammaticales) se présentant comme successions de séquences de type G+L où les termes G sont susceptibles d'être identifiés les uns aux autres, et où les termes L sont de purs "sanctuaires" sémantiques à capacité désignative non différenciée ; puis par intégration, les différentes indications sémantiques filées dans ce proto-texte, une seule par séquence G+L, se positionneraient dans ce qui se constitue alors comme phrase simple (du type *Le chien mange sa soupe*, obtenue à partir du proto-texte : *Il mange (cela)*. *Il est un chien. Cela est de la soupe*). C'est au cours de l'intégration réalisant la constitution de la phrase que les différents "sanctuaires" se trouveraient caractérisés comme relevant de telle ou telle partie du discours ; ce qui nous permet de rendre compte de leur différenciation dans les phrases tout en les ramenant toutes à une capacité désignative uniformément partagée. La théorie de la "parataxe primitive", reprise en sous-œuvre comme succession de formes mono-lexicales, retrouve alors un lustre qu'elle avait perdu du fait qu'on l'appliquait à un niveau de description insuffisamment profond. Ainsi apparaissent les phrases au sens habituel où s'observe une lexicalisation systématique des positions grammaticales, la différenciation de celles-ci induisant la catégorisation lexicale en parties du discours des indications désignatives qui sont ainsi nécessairement distinguées, ce qui rend compte du "théorème de Platon" (Auroux, 1996, 25).

## 5. Considérations destinées à alimenter la discussion

Après avoir illustré la fécondité explicative de notre proposition de schématisation fondamentale de la structure des langues, nous voudrions en évoquer rapidement trois conséquences intéressantes.

### 5.1. Réflexions sur la notion de proposition

Comme nous l'avons déjà indiqué, la réalisation la plus simple du schéma G+L consiste à réunir un argument constitué d'un mot G et un prédicat constitué d'un mot L. Dans un tel cas, il n'y a qu'une seule marque dotée d'une capacité de référence au monde extralinguistique, qui en principe est alors celui des faits sensibles (perçu sous le mode réel ou bien évoqué sous le mode de la fiction). Il faut qu'il y ait proto-texte avec succession de deux séquences de ce type, et intégration de l'indication de type L de la deuxième sous l'argument occupé par un mot G dans la première pour que soit constituée une phrase possédant deux marques dotées d'une capacité de référence (la première renvoyant au monde extralinguistique second des concepts, la seconde au premier monde extralinguistique déjà mentionné). Il faut donc qu'il y ait au moins deux séquences G+L (séquences qui sont alors chacune une manifestation première de la capacité de langage, encore inorganisée selon des catégories fonctionnelles), et intégration de

l'une sous l'autre (et par là constitution d'une séquence où deux marques dotées de référence se positionnent en nom et verbe) pour qu'il y ait phrase de format propositionnel. Il est donc possible de soutenir que les phrases propositionnelles ne sont pas la réalisation première de la capacité de langage, puisqu'elles sont construites à partir de phrases qui sont des séquences G+L où seul le terme L engage le lexique. Deux leçons peuvent être alors tirées de cette suggestion.

Dans la mesure où une séquence comme *il mange* peut être évaluée en vérité en exploitant déictiquement l'indication pronominale (de type G), on pourrait néanmoins déclarer que les séquences G+L sont des propositions qui seraient interprétables en vérité en fonction de l'exploitation déictique de la marque G. On obtient alors des propositions "conjoncturelles" qui ne peuvent s'inscrire comme propositions "structurelles" dans le développement d'un discours rationnel par manque de généralité : on peut certes évaluer en vérité des propositions comme *il mange* ou même *le chien mange* où '*le chien*' est interprété sous le mode spécifique mais on n'atteint pas ce faisant la généralité conduisant à poser et à utiliser des propositions du type *le chien aboie* où '*le chien*', et finalement '*aboie*', sont interprétés sous le mode générique : on voit que les propositions d'un véritable discours scientifique exigent que l'intégration d'une indication L sous l'argument de type G d'une séquence dont seul le prédicat renvoie au monde sensible fasse basculer cette indication du monde des sensations dans celui de l'entendement, avant d'entraîner aussi dans ce monde des concepts, essentiellement "nominal", l'indication L dominante. On est alors amené à introduire dans la réflexion la problématique spécifique-générique, avant même que la proposition ne soit complètement formée.

Dans la mesure où l'intégration exige la mise en relation des mots G d'au moins deux séquences G+L pour obtenir une séquence à deux termes de type L (l'argument qui est délexicalisable par retour au terme G de la première séquence, et le prédicat qui résiste à la délexicalisation comme terme L de la première), on pourrait soutenir que la constitution des propositions possède un autre préalable qui relève de la mise en relation endophorique. Dans ce cas aussi, la proposition n'est plus l'objet premier de la réflexion car elle apparaît là encore une fois qu'a été maîtrisée une procédure linguistique préalable.

De ces deux investigations rapides, on retiendra qu'une réflexion sur l'opposition spécifique-générique et sur la mise en relation endophorique est de droit antérieure à toute réflexion sur la proposition. Cette observation déqualifie toute tentative d'exposition de la grammaire qui placerait l'analyse de la phrase propositionnelle en première position dans la planification de sa progression. On souligne ici le fait que la deuxième problématique qu'il faut alors situer dans un "avant" de l'analyse propositionnelle relève d'une problématique textuelle.

## 5.2 Réflexions sur la notion de compatibilité

D'un point de vue concret, toute production parataxique de séquences G+L n'a pas à être aussitôt considérée comme l'entrée d'une procédure d'intégration phrastique : il est toujours possible qu'un énoncé de type G+L soit suivi d'un autre sans qu'ils fusionnent dans une

phrase à deux termes L. On peut même considérer qu'un laps de temps s'insinuant entre les deux énonciations, la démarche d'intégration ne soit pas seulement suspendue alors qu'elle aurait pu être suivie, mais soit en fait absolument non envisagée, l'énonceur produisant deux séquences sans forcément les considérer comme en rapport l'une avec l'autre. Autrement dit la succession des séquences du proto-texte n'est pas en droit immédiate, l'immédiateté étant alors seulement l'indice qu'une intégration phrastique sera probablement effectuée. Cette simple observation pose déjà la question de la délimitation du proto-texte : nous pensons qu'il est en fait illimité et qu'il n'est même pas organisé par fixation de la personne de l'énonceur, du lieu et du temps de l'énonciation : ces indications sont en fait déjà des invitations à mettre en jeu la procédure d'intégration. Cela veut dire que, pour nous, il n'y a aucune exigence de compatibilité entre les séquences d'un proto-texte (on devrait plutôt dire entre les séquences du proto-texte puisque nous venons de neutraliser tout type d'indexation découpant ce proto-texte unique en proto-textes distincts). On est bien obligé d'en convenir quand on recueille des propos de la manière la moins contrainte. Ce qui est alors remarquable, c'est qu'au-delà de l'indexation à un énonceur, un lieu ou un temps d'énonciation, c'est bien la procédure d'intégration qui impose la compatibilité entre les séquences du proto-texte. C'est l'apparition, par intégration, de la phrase (avec en elle un syntagme sujet lexicalisé, un prédicat contenant des compléments lexicalisés, etc.) qui introduit l'exigence de compatibilité. Nous en voulons pour preuve qu'on peut toujours soutenir pourvu que ce soit en deux temps une chose et son contraire, alors que cela semble inacceptable dans une seule et même phrase (à moins que – cas limite – la phrase invite à restituer l'état proto-textuel préalable comme en de nombreuses propositions surréalistes). La raison de la phrase (comme dépassement du stade proto-textuel) pourrait bien être la mise en forme de la tentative de recherche du non-contradictoire qui est au cœur de l'effort de compréhension du monde par l'espèce. Les limites de la phrase sont alors aussi des limites pour notre puissance d'unification, qui ne peuvent être franchies qu'en posant des définitions récapitulant en un mot le contenu entier de phrases mises en mémoire.

On voit que là encore, la "schématisation fondamentale" et la "procédure d'intégration" engagent de très près non seulement la grammaire mais aussi la logique dans tous ses développements.

## 5.3 Réflexions sur la notion de modalisation

Autant nous avons en quelque sorte retardé l'apparition de la proposition dans le dispositif hypothétique que nous reconstituons, autant nous voudrions placer au premier plan la notion de modalisation. En effet une séquence G+L, comme succession effective d'un mot G et d'un mot L dans le proto-texte, est déjà susceptible de modalisation. Notre slogan pourrait être, en prolongeant le jugement de Bally qui glose la distinction traditionnelle opposant dictum et modus ("on ne peut attribuer la valeur de phrase à une énonciation tant qu'on n'y a pas découvert l'expression, quelle qu'elle soit, de la modalité") que, s'il n'y a pas forcément dictum bien formé, il y a toujours modus. En effet, l'énonciation d'une séquence G+L est évidemment soumise à l'appréciation

de son énoncé. Par exemple, pour citer indirectement Adam Smith que le lecteur aura deviné derrière nous (Foucault, 1966, 108), on peut (et on ne peut faire le contraire) modaliser des énoncés comme il pleut. Cela tient au fait que dès qu'il y a énonciation, l'intervention nécessaire de l'énoncéur façonne le contenu trans-subjectif artificiel de la phrase énoncée. Il s'ensuit que la modalisation est présente dès le commencement dans notre dispositif, et qu'elle est donc déjà là avant même que la proposition ne soit formée. La modalité ne vient donc pas qualifier après coup la relation entre argument et prédicat, elle colore bien avant et la saisie isolée du prédicat et celle de l'argument, en étant présente dans toutes les séquences G+L du proto-texte. Cela se comprend parfaitement si on pense qu'au commencement, toute séquence G+L visant le monde sensible (premier monde extralinguistique) et lui seul, la profération de la moindre d'entre elles est fondamentalement réaction individuelle aux sensations reçues du monde. Du point de vue linguistique, il y a là sans aucun doute moyen de reprendre de fond en comble les considérations traditionnelles sur l'adverbe. Cette partie du discours apparaît en effet comme génétiquement première et elle peut se manifester avant même que l'opposition nom-verbe soit établie (dans des langues où la connexion de deux termes L passe par un positionnement fonctionnel de type verbo-nominal). On s'attend donc, et ce a priori, à ce qu'il y ait des "adverbes de phrase" (persistance d'une modalisation générale initiale engageant dans leur relation les termes G et L de la séquence ainsi modalisée au point d'affecter encore leur relation après que la lexicalisation de l'argument a été effectuée par intégration d'une deuxième séquence), et des "adverbes de verbe" (attachement de l'indication modale au mot L fonctionnant comme prédicat, et suspension de l'indication sur le terme G dès que lui est substitué le terme L de la deuxième séquence), des "adverbes de nom" (penser à des modalisations du type '*une sorte de*', '*une espèce de*') et des "adverbes d'adjectif" (dans notre perspective, l'épithète dérive de l'attribut par intégration plaçant l'adjectif en position d'expansion dans un syntagme effectivement nominal, et peut alors conserver une modalisation qui concerne initialement l'attribut identifié au sanctuaire verbal de la séquence G+L).

## 6. Conclusion

Au terme de ce (trop) rapide parcours, dont nous reconnaissons le caractère très spéculatif, nous voudrions insister sur un point de méthode pour revenir finalement au fond du propos.

Comme nous l'avons déjà dit, il est des voies (inhabituelles, étroites et périlleuses) de réflexion qui consistent à la consolider (et à terme à la justifier) du seul fait qu'elle embrasse de manière cohérente le plus vaste champ possible. L'état actuel des sciences cognitives nous semble appeler, à côté de travaux analytiques "méthodiques", quelques essais de ce type cherchant à tracer quelques lignes directrices, et il faut donc que quelques-uns acceptent de s'y risquer, dont acte.

Nous n'avons en fait qu'approfondi (à notre manière) l'examen des deux positions théoriques que sont d'une part la "perspective nominaliste subjective" où le

locuteur utilise les mots qu'il a reçus déjà catégorisés de la société linguistique où il est devenu locuteur, et la "perspective réaliste objective" où les productions langagières sont soumises à l'expérience sensible.

Tout en reconnaissant qu'il est possible de soutenir la première position (en jouant finalement le nom contre le verbe, l'objet contre le procès), nous avons manifesté notre préférence pour la deuxième parce qu'elle nous semble faire une meilleure place au développement des sujets et de l'espèce. Il y a ici un choix crucial qui passe, pour nous, par le refus d'une conception de l'homme apparaissant tout armé intellectuellement comme Minerve naquit de Zeus, et l'humble reconnaissance d'un homme émergeant lentement, mais radicalement, de l'animalité, en intégrant

- (i) l'exploitation de ses capacités internes de traitement progressivement développées,
- (ii) l'exploitation de ses perceptions sensibles constamment renouvelées,
- (iii) l'exploitation de la langue et de la culture particulières qu'il acquiert de la société où il est inévitablement plongé (puis éventuellement celle d'autres langues et cultures).

Ce choix permet de concilier la spécificité humaine de la capacité de parler en langues avec le partage plus ou moins étendu de capacités cognitives "infra-humaines" mais réelles avec les espèces animales proches et plus éloignées. En clair, la cognition que nous appelons infra-humaine met en jeu les points (i) et (ii), la spécificité de la cognition humaine tenant au point (iii), en lui-même, et en ce qu'il transforme radicalement les deux premiers.

Ceci explicite les raisons théoriques de notre engagement complet dans une réévaluation des études linguistiques dans les sciences cognitives. S'il est clair que la problématique générale est terriblement complexe, il nous semble qu'à supposer que la maîtrise de cette complexité soit accessible, la réflexion commune y introduira pour peu qu'elle reconnaisse à la linguistique générale la place centrale qui lui revient dans le dispositif explicatif (encore très hypothétique). Cela suppose évidemment que l'ambition de cette explication dépasse l'accumulation des descriptions particulières et atteigne à l'universel sans lequel il n'est aucune science qui tienne.

## Références bibliographiques

[Auroux, 1996] Auroux Sylvain (1996). La philosophie du langage. Paris : PUF.

[Chomsky, 1966] Chomsky N. (1966 ; trad. française 1969). Cartesian Linguistics. In Harper and Row, *the history of rationalist thought.*, New-York. Traduction française : La linguistique cartésienne. Seuil : Paris.

[Chomsky, 1967] Chomsky N. (1967 ; trad. française 1969).. Appendice à H.M.Lenneberg, *Biological Foundations of Language*. New-York : John Wiley and Sons. Traduction française : La nature formelle du langage (même volume que le titre précédent). Seuil : Paris.

[Fayol et Kail, 2000] Fayol M., Kail M. (2000). L'acquisition du langage. PUF : Paris. 2 vol.

[Foucault, 1966] Foucault M. (1966). Les mots et les choses. Gallimard : Paris.

[Hagège, 1982-86] Hagège C. (1982-1986). La structure des langues. PUF : Paris.

[Haudry, 1979-94] Haudry Jean (1979-1994). L'indo-européen. PUF : Paris.

[Kanellos, 1994] Kanellos I. (1994). Du lieu et de la nature des phénomènes de typicalité : plaidoyer pour un Aristote méconnu. *Scolia 1 (Prototypes)* : Strasbourg.

[McNamara, 1982] McNamara (1982). Names for Things : a Study of Human Learning. MIT Press : Cambridge.

[Milner, 1982] Milner J.-C. (1982). Ordres et raisons de langue. Seuil : Paris.

[Milner, 1989] Milner J.-C. (1989). Introduction à une science du langage (préface et première partie). Seuil : Paris.

[Pacherie, 1993] Pacherie Élisabeth (1993). Naturaliser l'intentionnalité. PUF : Paris.

[Tyvaert, 1989] Tyvaert J.-E. (1989). Révision du statut du pronom et reconsidération conjointe des grammaires. *Verbum* XII,4 (379-390).

## L'auteur

**Jean-Emmanuel Tyvaert** est professeur de Linguistique Générale à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Après des études de mathématiques (à Paris) puis de linguistique (à Metz et à Strasbourg), il a enseigné les mathématiques puis la linguistique française à l'université de Metz, avant d'être nommé à Reims où il dirige le Centre Interdisciplinaire de Recherches en Linguistique Et Psychologie cognitive (CIRLEP EA 2071) réunissant des linguistes, des psychologues et des philosophes. Ses recherches se situent aux confins de la logique et de la linguistique et portent sur la rationalité et la référence des langues naturelles. Il dirige la toute nouvelle école doctorale "Textes Cultures Sociétés" (ED 0357) qui regroupe les formations offertes par 15 équipes labellisées en Lettres et Sciences Humaines (DS 6) des universités de Reims et de Marne-la-Vallée.